

PROVINCE DE QUÉBEC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, Secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 19 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 2020-564 : ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFICATIONS POUR L'EXERCICE 2021, AINSI QUE LE TAUX D'INTERET ET LES VERSEMENTS

Le règlement a été déposé au bureau de la secrétaire-trésorière adjointe au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur rendez-vous seulement en raison des directives liées à la COVID-19 limitant l'accès au bureau municipal.

Cependant, le règlement peut être consulté sur le site internet municipal dans section « Avis publics » de l'onglet « *Notre municipalité* » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES LE 26 JANVIER 2021.



Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe